

*Bureau du Comité
directeur sur les médias
et la société de
l'information*



07/06/2016

CDMSI-BU(2016)01

Rapport de la 9^e réunion (19-20 mai 2016)
(Strasbourg, Conseil de l'Europe, bâtiment Agora, salle GO3)

1. Ouverture de la réunion

La présidente du CDMSI, Elfa Ýr Gylfadóttir (Islande) ouvre la réunion. La répartition des sexes entre les sept participants est la suivante : quatre femmes (57 %) et trois hommes (43 %).

Jan Kleijssen, Directeur de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, souhaite la bienvenue aux membres du nouveau Bureau élu lors de la dernière réunion plénière du CDMSI. Il souligne l'importance des futurs travaux des deux comités subordonnés au CDMSI, le Comité d'experts sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété (MSI-MED) et le Comité d'experts sur les intermédiaires d'Internet (MSI-NET).

Il informe le Bureau de l'adoption par le Comité des Ministres des textes normatifs importants finalisés par le CDMSI en décembre 2015 (voir point 7.2) ainsi que de la Stratégie 2016–2019 du Conseil de l'Europe pour la gouvernance d'Internet. Pour ce qui est de ce dernier texte, il en souligne la nature transversale et attire l'attention du Bureau sur une de ses principales activités, à savoir une plate-forme de coopération avec le secteur privé de l'Internet pour laquelle le Conseil de l'Europe pourrait s'appuyer sur sa grande expérience de collaboration avec les O.N.G. En particulier, la plate-forme pourrait jouer un rôle d'ombrelle, rassemblant les travaux du T-CY et de la division cybercriminalité sur les preuves dans le nuage ainsi que l'important travail du CODEXTER en cours sur le terrorisme.

Il signale également les réunions régulières organisées par le Coordinateur thématique du Comité des Ministres (TC/Inf) qui ont pour but d'apporter aux Représentants permanents une information concrète sur la liberté d'expression et les questions portant sur l'Internet.

Monsieur Kleijssen mentionne aussi la session ministérielle du Comité des Ministres qui a lieu à Sofia les 18 et 19 mai 2016. Le Secrétaire Général y a présenté son Rapport annuel 2016 « L'état de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit en Europe » qui comprend un chapitre sur la liberté d'expression. Il informe également le Bureau de la signature de nouveaux programmes de coopération (voir également point 4).

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau adopte l'ordre du jour de sa réunion en vue de la préparation de la 10^e réunion du CDMSI qui aura lieu du 28 juin au 1^{er} juillet 2016. L'ordre du jour annoté figure à l'annexe 1, la liste des participants à l'annexe 2.

3. Information par la présidente et le secrétariat

3.1 *Comité d'experts sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété (MSI-MED)*

Le Bureau prend note de l'information apportée par Onur Andreotti, secrétaire du MSI-MED, sur sa première réunion (22-23 mars 2016) et sur la progression de ses travaux. Le Bureau examine un projet de structure pour une future recommandation sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété. Il insiste sur l'importance de la dimension mondiale du pluralisme et de la transparence de la propriété des médias et souligne que cela devrait être pleinement reflété dans le projet de recommandation. A cet égard, il mentionne la question de la transparence des algorithmes comme un aspect à ne pas négliger.

Les membres du Bureau formulent plusieurs observations sur ce projet de structure. Ils souhaitent en particulier que soit envisagée la participation des membres du CDMSI à une éventuelle collecte de bonnes pratiques dans leur pays respectif, y compris concernant le cadre réglementaire, si cela est nécessaire et faisable. Le Bureau préconise que le MSI-MED adopte un langage plus audacieux et souhaite avoir un échange de vues avec certains de ses représentants lors de la plénière de décembre.

3.2 *Comités d'experts sur les intermédiaires d'Internet (MSI-NET)*

Le Bureau prend note de l'information apportée par Elvana Thaci, secrétaire du MSI-NET, sur sa première réunion (17-18 mars 2016) et sur la progression du travail du comité.

Le Bureau discute des travaux préparatoires pour des résultats attendus conformément au mandat du comité d'experts, à savoir une recommandation sur les intermédiaires de l'Internet et une étude de faisabilité sur la dimension droits de l'homme des algorithmes. Il note que le projet de structure pour la recommandation sera soumis au CDMSI lors de sa réunion plénière de juin et que l'objectif du MSI-NET est de présenter le rapport sur l'étude de faisabilité lors de la première plénière de 2017. Le Bureau pose des questions et formule des observations sur la portée et le contenu du futur projet de recommandation.

Le Bureau rappelle que, lors de sa réunion de décembre 2015, le CDMSI avait proposé que le sujet de la mise à jour des *Lignes directrices visant à aider les fournisseurs de services Internet* de 2008 soit à l'ordre du jour du MSI-NET. Il note que le comité a été informé de cette proposition. Cependant, le représentant de l'Association européenne des fournisseurs de services Internet (EuroISPA), Michael Rotert, étant absent à la première réunion du MSI-NET, la question n'a pas pu être abordée. Les rôles et responsabilités des fournisseurs de services Internet, qui sont considérés par le MSI-NET comme des intermédiaires, seront abordés dans le projet de recommandation, ce qui leur donnera une

attention accrue. De plus, l'invitation à Monsieur Rotert à participer à la prochaine réunion du MSI-NET sera renouvelée

4. Activités de coopération

Le Bureau prend note de l'information apportée par le secrétariat sur les programmes et activités de coopération en cours et terminés tels qu'ils figurent dans le document MÉDIA-COOP(2016)01.

Actuellement 12 projets de coopération sont mis en œuvre sur financement externe (contributions volontaires ou financements conjoints avec l'Union européenne) pour un total de 7 229 398 €.

Depuis la dernière session plénière, deux projets ont été terminés respectivement en Ukraine (renforcer la société de l'information en Ukraine, financé par l'Union européenne) et au Maroc (promouvoir la liberté d'expression et l'indépendance des médias, financé par la Principauté du Liechtenstein). De plus, trois nouveaux projets ont été signés et ont démarré : deux projets en Ukraine (un financé par l'Union européenne dans le cadre de coopération programmatique Conseil de l'Europe/Union européenne et un sur contributions volontaires d'Etats membres du Conseil de l'Europe), et un projet au Maroc financé par la Norvège. Le projet en cours en Tunisie sera prolongé jusqu'à décembre 2017. Enfin, un projet de trois ans concernant six entités géographiques dans l'Europe du sud-est, centré sur la formation des institutions judiciaires et comprenant un volet sur les autorités de régulation et les journalistes a été signé mi-avril avec la Commission européenne.

D'autres activités sont financées par le budget ordinaire du Conseil de l'Europe. En novembre 2016, une conférence sur les médias de service public et le rôle des parlements nationaux sera organisée avec l'UER avec la participation de 19 pays ; une de ses sessions sera consacrée au discours de haine.

Le Bureau prend note d'un appel à la participation des membres du CDMSI dans les activités de coopération. Ces activités bénéficieraient ainsi de leurs connaissances d'expert dans les domaines pertinents et cela apporterait une perspective plus large dans les discussions. Un calendrier des activités sera placé sur les pages coopération du site web de la société de l'information sera régulièrement mis à jour afin de faciliter l'information et la participation des membres.

5. Mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe

5.1 Audition/atelier sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes

Le secrétariat présente le projet d'une audition/atelier qui aura lieu au cours de la 10^e réunion plénière le 30 juin, sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes, en réponse au souhait exprimé par le CDMSI à sa dernière réunion.

Le Bureau en discute le concept et le format et formule remarques et suggestions qui sont dûment notées par le secrétariat.

5.2 Initiatives dans les États membres

Le secrétariat rappelle l'origine de ce point demandé par Jan Kleijssen qui avait exprimé le souhait que les États membres partagent entre eux et avec le secrétariat toute information sur des développements dans leur pays qui soient pertinents pour le travail du CDMSI, par exemple une nouvelle législation, des travaux substantiels, etc.

Le Bureau discute le sujet et décide d'aborder plus profondément la question de l'étendue de l'information à partager, au cours de la prochaine réunion plénière du CDMSI et avec l'aide d'un simple formulaire qui pourrait faciliter et standardiser le processus. Il charge le secrétariat d'en préparer un projet.

5.3 Diffamation

Le Bureau prend note des travaux en cours sur le sujet. Une étude sur la dépenalisation de la diffamation dans les États membres du Conseil de l'Europe a été commandée à des experts. Elle est centrée sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et sera publiée à la mi-juillet 2016. L'étude de 2012 sur la situation de la pénalisation, pays par pays, y sera annexée. L'étude sera également publiée en ligne et les composantes de l'annexe seront mises à la disposition des États membres pour leur permettre d'envoyer des mises à jour éventuelles.

5.4 La peur dans le journalisme

Le Bureau prend note d'une information fournie par le secrétariat sur une étude sur la peur dans le journalisme commandée à un expert, le professeur Marilyn Clark de l'université de Malte. Cette étude sera basée sur les réponses reçues à un questionnaire envoyé à des journalistes par l'intermédiaire des O.N.G. partenaires de la Plate-forme sur la sécurité des journalistes et portant sur leur expérience. À ce jour, environ 800 personnes ont répondu, l'objectif étant d'atteindre 1000 journalistes. Le calendrier est le suivant : une étude quantitative pour la fin 2016 et une étude qualitative fin 2017.

Le Bureau se félicite de cette initiative et ses membres offrent leur aide pour atteindre les journalistes dans les pays sous-représentés si cela est nécessaire.

5.5 Gouvernance de l'Internet

Le secrétariat informe le Bureau au sujet de la Stratégie 2016 – 2019 du Conseil de l'Europe de la gouvernance de l'Internet qui a été adoptée le 30 mars 2016 par le Comité des Ministres. Il en souligne la nature transversale reflétée par le grand éventail d'activités figurant dans l'annexe de la stratégie.

Le Bureau note que seulement quelques activités entrent dans le champ de travail du CDMSI. La question du suivi de la stratégie par le CDMSI pourrait prendre la forme de la participation de ses membres aux réunions ou activités organisées par d'autres organes du Conseil de l'Europe, ce qui permettra d'y

apporter le point de vue du Comité. Afin de faciliter cette participation, le secrétariat préparera un calendrier d'activités avec une information régulière sur la mise en œuvre de la Stratégie.

Le Bureau prend note de l'information apportée sur la prochaine édition d'EuroDIG qui se tiendra à Bruxelles les 9 et 10 juin 2016 et de l'implication du Conseil de l'Europe. Il note que le Secrétaire Général Jagland y participera ainsi que les Commissaires européens Ansip et Oettinger, Dunja Mijatovic, représentante spéciale de l'OSCE pour la liberté des médias, le Ministre estonien des affaires étrangères et le nouveau président de l'ICANN, M. Göran Marby. De plus, deux événements parallèles seront organisés par le Conseil de l'Europe respectivement sur l'Etude comparative sur le blocage, le filtrage et la suppression de contenus d'Internet dans les États membres du Conseil de l'Europe et sur le projet d'une nouvelle plate-forme de dialogue avec le secteur privé de l'Internet.

Le Bureau prend également note de l'information apportée par le secrétariat sur la prochaine édition du Forum sur la gouvernance de l'Internet qui aura lieu à Guadalajara, au Mexique, des 6 au 9 décembre 2016.

6. Protection des données

Le Bureau prend note avec intérêt de l'information apportée par le secrétariat sur les travaux en cours dans le domaine de la protection des données et discute le rôle et l'implication du CDMSI :

- CAHDATA: le Comité des Ministres a adopté son mandat à la fin mars afin qu'il examine les questions en suspens concernant la modernisation de la Convention 108. Le CAHDATA se réunira les 15 et 16 joints 2016.
- Travaux du Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD):
 - Une recommandation du Comité des Ministres sur la protection des données de santé est en cours de préparation et sera envoyée au CDMSI pour commentaires courant juillet, après la réunion du T-PD. Il est rappelé que, une fois le projet de recommandation finalisé par le T-PD, il sera soumis au CDMSI pour examen et transmission au Comité des Ministres ;
 - un projet de Lignes directrices sur la protection des individus à l'égard du traitement des données personnelles dans un monde de données massives: des échanges sont en cours entre le T-PD et le MSI-NET avec une participation réciproque d'experts. Lorsqu'il sera suffisamment avancé, le projet sera envoyé au CDMSI pour commentaires ;
 - Projet d'avis relatif aux informations des passagers du trafic aérien (PNR): ce projet vise à rappeler l'application des principes de protection des données personnelles dans le traitement des informations sur les passagers par les autorités publiques. Ce travail est effectué en consultation avec d'autres comités et organes compétents du Conseil de l'Europe ;
 - projet de guide pratique sur l'utilisation des données personnelles dans le secteur de la police : les travaux sont en cours avec l'aide de spécialistes de la police.

Par ailleurs, le Bureau note la tenue d'une conférence internationale sur la promotion de la Convention 108 qui aura lieu à Strasbourg le 17 juin. Le CDMSI y sera représenté par Mme. Pien van den Eijnden.

7. Travaux d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe

7.1 Initiatives du Secrétaire Général

Étude comparative sur le blocage, le filtrage et la suppression des contenus illégaux sur Internet dans les 47 États membres du Conseil de l'Europe

Le Bureau prend note de l'information apportée par le secrétariat sur l'étude comparative qui sera rendue publique auprès du Comité des Ministres prochainement, et de ses principales conclusions. Cette étude est composée de rapports par pays qui ont été communiqués aux pays respectifs pour commentaires et d'une analyse. Elle a été commandée à l'Institut suisse de droit comparé de Lausanne et préparée avec l'aide du secrétariat. Une fois publiée, elle permettra à chaque pays de connaître la situation dans les autres.

Rapport 2016 du Secrétaire Général sur la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit en Europe

Le Bureau prend également note du rapport 2016 du Secrétaire Général sur l'état de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit en Europe et de son substantiel chapitre consacré à la liberté d'expression. Le rapport signale des conclusions préoccupantes telles qu'une augmentation des violences contre les journalistes accompagné d'un haut niveau d'impunité, une tendance à accroître les pressions les sources des journalistes qui se diffuse insidieusement dans les cadres législatifs, une application arbitraire des lois en particulier pour augmenter la protection des personnes publiques contre des prétendues diffamations et davantage d'ingérence dans les lignes éditoriales et le travail des journalistes, portant ainsi atteinte à l'indépendance des médias. Les conclusions concernant l'Internet s'appuient principalement sur l'étude comparative citée plus haut.

Le Bureau discute un possible suivi du rapport, y compris par le CDMSI. Il note que le Comité des Ministres examinera des recommandations et d'éventuelles actions de suivi. Le secrétariat tiendra le CDMSI informé.

7.2 Comités des Ministres

Le Bureau prend note des priorités de la Présidence estonienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (mai–novembre 2016) et de leur implication dans le travail du CDMSI.

Il prend également note de l'information apportée par le secrétariat sur l'adoption des textes suivants et le suivi possible ou déjà en cours :

- Recommandation CM/Rec(2016)1 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection et la promotion du droit à la liberté d'expression et du droit à la vie privée en lien avec la neutralité du réseau,

- adoptée le 13 janvier ; certains États membres ont informé le secrétariat de traduction en cours dans leur propre langue ;
- Stratégie 2016–2019 du Conseil de l'Europe sur la gouvernance d'Internet le 30 mars ; pour le suivi voir le point 5.5 ;
 - Recommandation CM/Rec(2016)4 sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias, le 13 avril ; un 3è dialogue interrégional organisé par l'Unesco similaire à celui organisé en 2014 Strasbourg aura lieu à Arusha (Tanzanie) le 7 septembre ;
 - Recommandation CM/Rec(2016)5 sur la liberté d'Internet le 13 avril ; une conférence de suivi est organisée conjointement avec l'Estonie dans le cadre de sa présidence du Comité des Ministres et l'Allemagne en tant que présidente de l'OSCE. Elle aura lieu le 9 septembre à Strasbourg et le secrétariat informe le Bureau de l'état d'avancement de son organisation ;
 - Recommandation CM/Rec(2016)3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les droits de l'homme et les entreprises, le 2 mars 2016.

En ce qui concerne la recommandation sur la liberté d'Internet, Matthias Traimer informe le Bureau que l'Autriche envisage d'entreprendre une évaluation de la liberté d'Internet. Sur sa proposition, le Bureau décide que le CDMSI sera invité lors de sa prochaine réunion plénière, à réfléchir sur la mise en œuvre de cette recommandation et comment il envisage de conduire l'évaluation qu'elle contient. De plus le Bureau insiste sur la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour assurer la promotion de la recommandation dans le cadre d'EuroDIG.

7.3 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Rüdiger Dossow, secrétaire du sous-comité sur la culture, la science, l'éducation et les médias, remercie la Présidente de sa visite en mars. Il informe le Bureau des travaux en cours ainsi que des événements passés et à venir qui intéressent les travaux du CDMSI. En particulier, il engage le CDMSI être représenté à une conférence sur la liberté des médias comme pierre angulaire d'élections démocratiques qui aura lieu le 4 juillet au Bundestag à Berlin.

Par ailleurs, Monsieur Dossow informe le Bureau de la nomination de M. Vlodymyr Ariev (Ukraine) comme Rapporteur général pour la sécurité des journalistes ainsi que de la portée de son mandat.

Matthias Traimer soulève la question d'attaques contre la presse en Autriche dans le contexte de l'information sur les réfugiés, la presse étant accusée de mentir ("Lügenpresse") et il souligne la nécessité que les parlementaires abordent cette question. Le représentant de l'Assemblée parlementaire le remercie ; l'assemblée est très attentive à ce problème et le sous-comité sur la culture, la science, éducation et les médias sera heureux de coopérer avec le CDMSI sur cette question.

Le Bureau prend note de l'information concernant les réponses du Comité des Ministres à un nombre de recommandations de l'APCE pour lesquelles le CDMSI a formulé des observations suivant une procédure écrite. Il note aussi l'invitation du Comité des Ministres à faire des observations sur la recommandation 2089 (2016) de l'APCE sur Les droits de propriété intellectuelle à l'ère numérique. Des commentaires ont été reçus de la part de membres du CDMSI et un projet de

texte est en cours de préparation qui sera examiné et finalisé lors de la réunion plénière de juin.

7.4 Commissaire aux droits de l'homme

Le secrétaire informe le Bureau de la sortie du rapport d'activité annuelle du Commissaire qui est aussi une source de constatations sur la liberté d'expression. Le Commissaire aux droits de l'homme est très actif dans les domaines d'intérêt du CDMSI.

Le Bureau discute de synergies possibles avec les travaux du Commissaire et décide de l'inviter à la prochaine réunion plénière en espérant qu'il pourra venir en personne.

7.5 Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)

Le secrétariat informe le Bureau de la Recommandation de politique générale (GPR) n° 15 sur la lutte contre le discours de haine adoptée par l'ECRI le 15 décembre 2015, et en particulier des aspects qui ont un lien avec la liberté d'expression et la liberté des médias. Le Bureau discute des divers moyens de prendre part à la promotion de cette recommandation et convient que le CDMSI devrait la diffuser au sein de ses réseaux et éventuellement étudier avec le secrétariat de l'ECRI une manifestation conjointe.

7.6 Comité directeur pour le patrimoine, la culture et le paysage (CDCPP)

Le Bureau prend note de l'information apportée par le secrétariat qui lui rappelle les observations formulées par le CDMSI en 2015 sur un projet de recommandation sur l'Internet des citoyens. Ces commentaires ont été pris en compte, la recommandation a depuis été adoptée par le Comité des Ministres.

7.7. Comité européen de coopération juridique (CDCJ)

Le secrétariat rappelle le travail effectué entre deux sessions par le CDMSI pour préparer des commentaires sur un projet de Recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres relatif à la réglementation juridique des activités de lobbying dans le contexte de la prise de décision publique et remercie en particulier la Présidente pour son rôle dans la finalisation de ces observations dans un court délai. Les observations du CDMSI ont été transmises au CDCJ.

7.8 Comités d'experts sur le terrorisme (CODEXTER)

Mme. Maja Raković rend compte du groupe de rédaction du CODEXTER où elle a représenté le CDMSI à Rome (8–10 avril) sur les modifications à la Recommandation Rec(2005)10 sur des techniques spéciales d'investigation.

Du fait des règles de confidentialité différentes du CODEXTER, le Bureau convient que seulement les documents de 2005 seront communiqués ouvertement à l'ensemble du CDMSI et que Maja Raković fera une présentation orale des

réunions de rédaction auxquelles elle a participé. Il demande au secrétariat de vérifier auprès du secrétariat du CODEXTER que cela est correct.

7.9 Observatoire européen de l'audiovisuel

Le secrétariat informe le Bureau de la publication de documents pertinents pour les travaux du CDMSI et de la préparation d'autres. Le Bureau prend note de l'information et décide d'inviter un représentant de l'Observatoire pour un échange de vues au cours de la 10^e réunion plénière du CDMSI. Il prend note également de l'information apportée par l'un de ses membres sur la situation de la Grèce comme membre de l'Observatoire et exprime ses sérieuses préoccupations à ce sujet.

7.10 Participation de membres du CDMSI à des réunions et des manifestations

Elfa Ýr Gylfadóttir rend compte de la Conférence de haut niveau du Conseil de l'Europe pour le lancement de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant 2016-2021 qui a eu lieu à Sofia les 5 et 6 avril 2016 et où elle a représenté le CDMSI et présidé une session.

Emir Povlakić rend compte des réunions du SEEDIG (gouvernance de l'Internet dans l'Europe du sud-est), auxquelles il a participé au nom du CDMSI (Belgrade, 22 avril). Les conclusions de ces réunions seront présentées en juin à EuroDIG.

8. Autres organisations

Union européenne

Réforme de la Directive Services des médias audiovisuels (AVMSD) – état des lieux

Joana Chansel informe le Bureau des discussions en cours et à venir sur le sujet. Le Bureau convient d'inviter un représentant de la Commission européenne à informer le CDMSI sur l'état des lieux.

9. Programme et méthodes de travail du CDMSI

9.1 Projet de programme/feuille de route pour les travaux du CDMSI

Le Bureau discute des méthodes de travail pour la finalisation des projets de documents. Il convient que pour finaliser des projets et de faciliter les travaux, les membres du CDMSI devraient envoyer leurs commentaires à l'avance afin qu'ils soient incorporés dans les projets de textes.

9.2 Evaluation de la participation des O.N.G. aux comités directeurs

Le secrétariat informe le Bureau des constatations et des conclusions d'un rapport sur le sujet. En particulier le rapport félicite le CDMSI pour sa politique de transparence et l'implication active des O.N.G. dans ses débats. Silvia Grundmann remercie les membres qui ont participé à l'étude.

10. Projet d'ordre du jour de la 9^e réunion du CD (28 mai–1 juillet 2016)

Le Bureau marque son accord au projet d'ordre du jour pour la prochaine réunion plénière du CDMSI.

Il pense que le temps est venu d'aborder la question d'une future Conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information et de commencer à la préparer. Il demande qu'un point soit rajouté dans ce sens pour que les membres puissent discuter d'un pays hôte et de sujets possibles.

La réunion est close à 15h20.

Annexe I

Ordre du jour annoté

9^e réunion – 19 et 20 mai 2016

(Strasbourg, Agora salle G04)

19 mai : 09:30 – 17:30

20 mai : 09:30 – 17:30

1. Ouverture de la réunion par Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information et actions contre la criminalité
2. Adoption de l'ordre du jour

CDMSI-BU(2016)OJ1rev *Projet d'ordre du jour*

Pour décision

Adopter l'ordre du jour en vue de préparer la 10^e réunion du CDMSI (28 juin – 1 juillet 2016)

3. Travaux normatifs

3.1 Comité d'experts sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété (MSI-MED)

[MSI-MED\(2016\)05rev](#)

Rapport de la 1^{ère} réunion du MSI-MED (22-23 mars 2016)

Pour discussion

Prendre note de l'information sur la 1^{ère} réunion du MSI-MED. Discuter son programme de travail

[MSI-MED\(2016\)03](#)

Projet de recommandation sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété - Document de travail informel préparé par le secrétariat (en anglais seulement)

Exemplaires papier distribués en salle

Projet d'esquisse pour le projet de recommandation

Etude de faisabilité sur un instrument normatif sur la couverture médiatique des élections - Document de travail informel préparé par le secrétariat (en anglais seulement)

3.2 Comité d'experts sur les intermédiaires de l'internet (MSI-NET)

MSI-NET(2016)04

Rapport de la 1^{ère} réunion du MSI-NET (17-18 mars 2016)

Pour discussion

Prendre note de l'information sur la 1^{ère} réunion du MSI-NET. Discuter son

4. Activités de coopération

MEDIA-COOP(2016)1	<i>Projets terminés et en cours dans le domaine de la liberté d'expression</i>	<i>Pour information et discussion</i> Prendre note de l'information apportée par le Secrétariat et discuter
-----------------------------------	--	--

5. Mise en œuvre des normes adoptées par le Conseil de l'Europe et bonnes pratiques

5.1 *Audition-atelier sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes.*

CDMSI(2015)018rev2	<i>Compilation et analyse des réponses reçues des membres du CDMSI sur la mise en œuvre des normes pertinentes du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes</i>	<i>Pour discussion et décision</i> Preparer en vue de la tenue d'une audition – atelier sur le sujet.
--------------------	--	--

CDMSI(2016)Misc2rev5 (exemplaires papier en salle)	Note de concept pour l'audition-atelier	
---	---	--

5.2 *Initiatives prises dans les Etats membres*

CDMSI(2016)Misc1	<i>Ukraine – Communication - Conseil national de la radio et télé diffusion</i>	<i>Pour information et discussion</i> Prendre note et discuter si nécessaire.
----------------------------------	---	--

5.3 *Diffamation*

<i>Liberté d'expression et diffamation : une étude de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme</i>	<i>Pour discussion</i> Préparer une discussion avec l'expert de l'étude, Tarlach McGonagle
--	---

5.4 *La peur dans le journalisme*

<i>Etude "Les journalistes en danger : les aléas du métier ? »</i>	<i>Pour discussion</i> Prendre note de l'information apportée par le Secrétariat. Préparer la présentation de l'expert de l'étude Marilyn Clark et un échange avec elle ;
--	---

discuter le suivi à donner dans les discussions du CDMSI.

5.5. Gouvernance de l'internet

	<i>Rapport final du Secrétaire Général sur la Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'internet 2012-2015</i>	<i>Pour discussion</i> Prendre note du rapport Discuter la mise en œuvre de la stratégie.
Stratégie	<i>Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'internet 2016-2019</i>	
EuroDIG	<i>Dialogue européen sur la gouvernance d'Internet (9-10 juin 2016, Bruxelles)</i>	Pour information
EuroDIG - programme		Prendre note de l'information par les membres et le Secrétariat sur l'édition 2016 d'EuroDIG et la réunion 2016 du FGI et discuter.
1è consultation ouverte du MAG - Résumé	<i>Forum sur la gouvernance d'Internet (Guadalajara, 6-9 déc. 2016)</i>	
6. Protection des données		
CAHDATA(2016)ToR	<i>Mandat du CAHDATA</i>	<i>Pour discussion</i> Prendre note de l'information par le Secrétariat
Document d'information	<i>Texte consolidé de la version modernisée de la Convention 108 (avec les réserves)</i>	
T-PD-BUR(2016)RAP38Abr	<i>Rapport de la 38è réunion du Bureau du T-PD (22-24 mars 2016)</i>	
T-PD-BUR(2016)10Rev2	<i>Projet de recommandation sur la protection des données de santé</i>	
T-PD-BUR(2016)12Rev2	<i>Projet de Lignes directrices sur la protection des individus à l'égard du traitement des données personnelles dans un monde de données massives</i>	
T-PD-BUR(2016)11Rev2	<i>Projet d'avis relatif aux informations des passagers du trafic aérien</i>	NB. Ces quatre documents sont en accès restreints

T-PD-BUR(2016)02REV *Projet de guide pratique sur l'utilisation des données à caractère personnel dans le secteur de la police*

7. Travail des autres institutions et organes du Conseil de l'Europe

7.1 Initiatives du Secrétaire Général

Etude comparative sur le blocage, le filtrage et la suppression de contenu sur l'internet dans les 47 Etats membres. *Pour discussion*
Prendre note du rapport et discuter

[Rapport](#)

3^e rapport annuel du Secrétaire Général sur les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit en Europe Prendre note du rapport et discuter

7.2 Comité des Ministres

[CM/Rec\(2016\)1](#)

Recommandation CM/Rec(2016)1 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection et la promotion du droit à la liberté d'expression et du droit à la vie privée en lien avec la neutralité du réseau *Pour information*
Prendre note de l'adoption par le Comité des Ministres de ces recommandations et de la stratégie.

[CM/Rec\(2016\)4](#)

Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias

[CM/Rec\(2016\)5](#)

Recommandation CM/Rec(2016)5 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la liberté d'internet et rapport explicatif de la recommandation

[Stratégie](#)

Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'internet 2016-2019

[CM/Rec\(2016\)3](#)

Recommandation CM/Rec(2016)3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les droits de l'homme et les entreprises

7.3 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

<p>Rec 2074 (2015) Réponse du CM CDMSI(2015)013rev</p>	<p><i>Réponse du Comité des Ministres à la Recommandation 2074 (2015) de l'Assemblée parlementaire "Accroître la transparence de la propriété des médias"</i></p>	<p><i>Pour information</i> Prendre note des réponses</p>
<p>Rec 2075(2015) Réponse du CM CDMSI(2015)014</p>	<p><i>Réponse du Comité des Ministres à la Recommandation 2075 (2015) de l'Assemblée parlementaire " la responsabilité et la déontologie des médias dans un environnement médiatique changeant "</i></p>	
<p>Rec 2085(2016) CDMSI(2016)002rev</p>	<p><i>Observations du CDMSI sur la Recommandation 2085 (2016) de l'APCE "renforcer la protection et le rôle des défenseurs des droits de l'homme dans les Etats membres du Conseil de l'Europe</i></p>	<p><i>Pour information</i> Prendre note de l'état d'avancement Observations du CDMSI</p>
<p>Rec 2089(2016)</p>	<p><i>Recommandation de l'APCE « Les droits de propriété intellectuelle à l'ère numérique »</i></p>	<p><i>Pour discussion</i> Prendre note de l'invitation du CM pour commentaires et discuter</p>

7.4 Commissaire aux droits de l'homme

<p>Rapport</p>	<p><i>Rapport annuel d'activités 2015</i></p>	<p><i>Pour information</i> Prendre note de l'information par le Secrétariat</p>
--------------------------------	---	--

7.5 Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)

<p>Recommandation de politique générale</p>	<p><i>Recommandation de politique générale de l'ECRI sur la lutte contre le discours de haine</i></p>	<p><i>Pour discussion</i> Préparer une discussion avec le Secrétariat de l'ECRI sur de possibles synergies entre les deux organes</p>
---	---	--

7.6 Comité directeur pour le patrimoine, la culture et les paysages (CDCPP)

<p>CM/Rec(2016)2</p>	<p><i>Recommandation CM/Rec(2016)2 du Comité des Ministres aux Etats membres sur l'internet des citoyens</i></p>	<p><i>Pour information</i> Prendre note de l'information</p>
--------------------------------------	--	---

7.7 Comité européen de coopération juridique (CDCJ)

<p>Projet de recommandation</p>	<p><i>Projet de Recommandation du Comité des Ministres aux Etats</i></p>	<p><i>Pour information</i> Prendre note de l'état</p>
---	--	--

	<i>membres relatif à la réglementation juridique des activités de lobbying dans le contexte de la prise de décision publique.</i>	d'avancement
CDMSI(2016)003	<i>Observations du CDMSI</i>	
7.8 Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER)		
Rapport abrégé	<i>Rapport abrégé de la réunion du CODEXTER (8-10 avril 2016)</i>	<i>Pour discussion</i> Préparer une éventuelle discussion sur l'information par Maja Raković, représentante du CDMSI au CODEXTER
7.9 Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA)		
Lien IRIS	<i>-Territorialité et son impact sur le financement des oeuvres-Smart TV et protection des données</i>	<i>Pour discussion</i> Préparer une éventuelle discussion sur l'information par Maja Cappello
Exemplaires en salle	<i>-Services à la demande et implications pratiques de la AVMSD.</i>	
7.10 Participation de membres du CDMSI à des réunions et manifestations		
Lien	<i>Conférence de lancement de haut niveau sur la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant 2016-2021, Sofia, 5-6 avril 2016</i>	<i>Pour information</i> Prendre note de l'information par les membres du CDMSI ayant participé à ces manifestations, respectivement Elfa Ýr Gylfadóttir, Emir Powlakić, Mark Carvell
Programme	<i>Conférence sur le rôle des parlements nationaux dans l'amélioration de la liberté, de l'indépendance, de la transparence et de la diversité des médias, Londres, 11 avril 2016</i>	
agenda	<i>Conférence internationale – Hate Speech as a Subject of Regulation and Self-regulation in the Media, Sofia, 10-11 mai 2016</i>	
8. Autres organisations		
<i>Union Européenne</i>		
	<i>Réforme de la Directive Services des médias audiovisuels (AVMSD), état</i>	<i>Pour information et discussion</i> Préparer une

	<i>des lieux</i>	éventuelle discussion sur l'information par le représentant de la CE
9. Programme et méthodes de travail du CDMSI		
9.1 <i>Projet de programme de travail / feuille de route</i>		
Document (à distribuer en salle)	<i>Draft work programme/roadmap</i>	<i>Pour discussion</i> Discuter et convenir d'un suivi
9.2 <i>Evaluation de la participation des ONG aux comités directeurs</i>		
	<i>Rapport de la Direction de l'audit interne du Conseil de l'Europe</i>	<i>Pour information</i> Prendre note de l'information par le Secrétariat.
10. <i>Projet d'ordre du jour de la 10e réunion du CDMSI (28 juin – 1 juillet 2016)</i>		
CDMSI(2016)OJ1Prov	<i>Projet d'ordre du jour préliminaire de la 10e réunion du CDMSI</i>	<i>Pour décision</i> Valider le projet d'ordre du jour préliminaire
11. Points divers		

DOCUMENTS GENERAUX DE REFERENCE

<i>Mandat 2014-2015</i>	Mandat du CDMSI 2014-2015
Mandat	Mandat du CDMSI 2016-2017
Mandat	Mandat du MSI-MED 2016-2017
Mandat	Mandat du MSI-NET 2016-2017
CM/Res(2011)24	Résolution CM/Res(2011)24 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail
CDMSI(2016)001Rev3	Liste et calendrier de réunions et manifestations pertinentes pour le CDMSI en 2016 – mise à jour au 26/04/2016
Déclaration politique et résolutions	<i>Conférence des Ministres responsables pour les médias et la société de l'information du Conseil de l'Europe – Liberté d'expression et démocratie à l'ère numérique– Opportunités, Droits, Responsabilités. Déclaration politique adoptée et résolutions</i>

<p>CM(2013)162</p>	<p><i>Conférence des Ministres du Conseil de l'Europe responsables des médias et de la société de l'information (Belgrade, 7-8 novembre 2013) – Rapport du Secrétaire Général</i></p>
<p>Décisions du CM</p>	<p><i>Conférence des Ministres du Conseil de l'Europe responsables des médias et la société de l'information (Belgrade, 7-8 novembre 2013) – Décisions du Comité des Ministres</i></p>
<p>Rapports de réunion récents: CDMSI-BU(2015)</p>	<p>Rapport de la 8^e réunion du Bureau du CDMSI (3-4 novembre 2015) (en anglais seulement)</p>
<p>CDMSI-2015)023</p>	<p>Rapport de la 9^e réunion du CDMSI (8-11 décembre 2015)</p>

Annexe II – liste des participants

9^e réunion du Bureau du CDMSI
Jeudi 19 et vendredi 20 mai 2016
Salle G04, Agora

Participants

La répartition des sexes entre les sept participants est la suivante : quatre femmes (57 %) et trois hommes (43 %).

Mm Elfa Ýr Gylfadóttir, Islande (Présidente)
Commission Médias, Ministère de l'éducation, des sciences et de la culture. Reykjavik

M. Emir Povelakić, Bosnie-Herzégovine (Vice-président)
Chef de la Division des Licences, de la numérisation et de la coordination de l'Agence de régulation de la radio-diffusion et des communications, Sarajevo

Mme Joanna Chansel, France
Bureau des affaires européennes et internationales, Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles, Ministère de la Culture et de la Communication. Paris

M. Christoffer Lärkner, Suède
Département de la culture. Stockholm

Mme. Maja Raković, Serbie
Premier Conseiller, Ambassade de Serbie, Paris

M. Matthias Traimer. Autriche
Chancellerie fédérale, Chef du service des médias et de la société de l'information Service constitutionnel, Vienne

Mme. Pien van den Eijnden, Pays-Bas
Conseiller juridique principal, Ministère de l'intérieur et des relations du Royaume. La Haye

Secrétariat

M. Jan Kleijssen, Directeur de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité

M Patrick Penninckx, Chef du service Société de l'information, Direction générale de droits de l'homme et de l'Etat de droit

Mme Silvia Grundmann, Chef de la division médias et internet, Direction générale de droits de l'homme et de l'Etat de droit, Secrétaire du Comité directeur sur les médias et la société de l'information

Mme Onur Andreotti, Administratrice, division médias et internet, Direction générale de droits de l'homme et de l'Etat de droit

Mme Elvana Thaçi, Administratrice, division médias et internet, Direction générale de droits de l'homme et de l'Etat de droit

M Lee Hibbard, Administrateur, division médias et internet, Direction générale de droits de l'homme et de l'Etat de droit

Mme Ana Gascón Marcén, Administratrice, division médias et internet, Direction générale de droits de l'homme et de l'Etat de droit

Mme Lejla Dervisagic, Administratrice, division médias et internet, Direction générale de droits de l'homme et de l'Etat de droit

Mme Leila Marshania, Administratrice, division médias et internet, Direction générale de droits de l'homme et de l'Etat de droit

Mme Christina Lamprou, Administratrice, division médias et internet, Direction générale de droits de l'homme et de l'Etat de droit

Mme Małgorzata Pek, Administratrice, division médias et internet, Direction générale de droits de l'homme et de l'Etat de droit

Mme Anne Boyer-Donard, Assistante administrative principale, division médias et internet, Direction générale de droits de l'homme et de l'Etat de droit

Interprètes

Mme Julia Tanner

Mme Sylvie Boux

Mme Isabelle Marchini